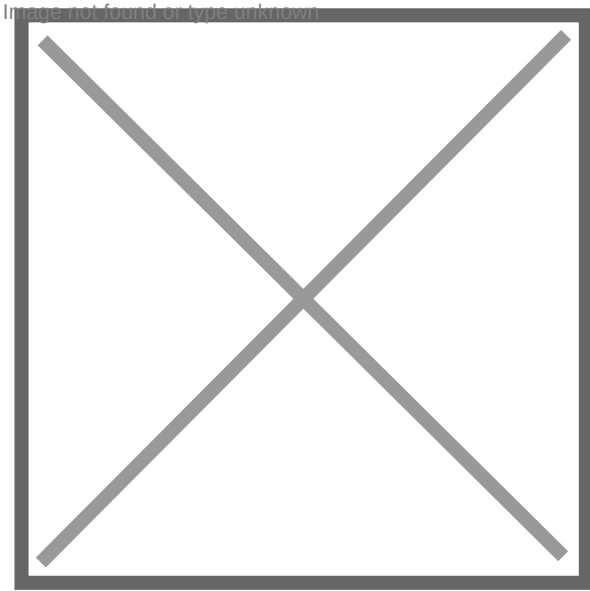




Erreur retranscription d'une note sur le bulletin de notes

Par **Emite**, le **13/06/2012** à **22:34**

Bonjour,

Je suis allée chercher mon bulletin de notes hier et je n'ai pas eu mes partiels dès la première session.

Je me suis aperçue qu'il y a une erreur dans mes notes. En effet, l'administration m'a mis 13 à une matière où je devrai avoir normalement 3,25.

Je ne dois donc pas repasser cette matière.

Ma question est de savoir si, après les rattrapages, l'administration peut me modifier ma note ce qui me m'empêcherai sûrement d'avoir mes partiels.

Merci de votre aide.